



COMPTE RENDU CTL DE LA DRFIP 21 13/10/2014

Ordre du jour :

Rattachement de gestion hospitalière :

a - CH Auxois Morvan à Montbard (pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 03/10/14)

b - Seurre et Arnay-le-Duc à Beaune (pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 03/10/14)

1 - a - CH Auxois Morvan à Montbard (pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 03/10/14)

Lors du CTL du 03/10/14 les OS ont voté CONTRE à l'unanimité sur ce rattachement car les documents joints étaient incomplets.

Les documents demandés, concernant les charges et emplois des Trésoreries nous ont été envoyés mercredi 08 octobre au soir.

Pour la CGT Finances Publiques 21, il est regrettable que ces documents n'étaient pas joints au précédent CTL du 03/10/14, et que le délai entre la réception des documents et la tenue de ce second CTL soit aussi court.

La Direction rappelle que le Centre Hospitalier Auxois Morvan était issu d'un précédent regroupement concernant la gestion hospitalière de Alise-Sainte-Reine / Saulieu / Vitteaux en 2012.

Afin de rationaliser les moyens et d'être plus performant, un nouveau regroupement est donc demandé entre le CH Auxois Morvan (CHAM) et la gestion hospitalière de Châtillon – Montbard (CHI), ainsi que son rattachement auprès de la Trésorerie de Montbard au 1er janvier 2015.

Nos collègues de Montbard s'inquiètent pour la reprise de la gestion des hébergés de Vitteaux . En effet le précédent regroupement avait été difficile et comportait beaucoup de tâches manuelles. La Direction nous précise que même si le nombre hébergés actifs gérés par Vitteaux est important du fait de la gestion de l'EHPAD de Alise-Sainte-Reine, cette reprise devrait être facilitée par HELIOS. De plus, un soutien par l'équipe de suppléance est attribué afin de préparer le transfert des missions hospitalières dans les meilleures conditions.

La CGT Finances Publiques 21 déplore que le transfert d'emplois soit inférieur au transfert de charges, en effet le total EPS SAGERFiP de Vitteaux est de 3,30, et le transfert effectif sera de 3 emplois de Vitteaux à Montbard.

Cependant, la Direction souligne que cette fusion permettra à l'avenir de gagner du temps, un seul compte de gestion au lieu de 2, des regroupements des commandes de fournitures et donc une diminution des factures,... . De plus, pour la Direction les charges de la gestion du CHAM n'utiliseraient que 2 emplois.

La CGT Finances Publiques 21 fait remarquer qu'il y a les chiffres et le ressenti des agents qui travaillent sur ces postes.

En ce qui concerne l'aménagement du coin repas, la Direction nous précise que des travaux seront effectués ultérieurement. En effet, ceux-ci seront importants mais sont à l'étude.

Vote : Contre des OS à l'unanimité

1 - b - Seurre et Arnay-le-Duc à Beaune (pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 03/10/14)

Le constat est le même que pour le précédent point à l'ordre du jour, avec une inquiétude supplémentaire à la Trésorerie de Beaune du fait des départs à la retraite prévus fin 2014 et début 2015, et de l'arrivée au 1er janvier 2015 des nouvelles missions.

Pour la Direction, au terme des effectifs, la Trésorerie de Beaune n'était pas encore en situation catastrophique à ce-jour.

Le transfert d'emploi de la Trésorerie de Pouilly en Auxois vers la Trésorerie de Beaune, est en fait une compensation d'un départ en retraite effectif depuis juillet 2014 et actuellement comblé par l'équipe de dépannage qui assurera la transition des missions.

Vote : Contre des OS à l'unanimité

2 - Questions diverses

La CGT Finances Publiques 21 demande des éclaircissements concernant le recrutement des auxiliaires.

En effet, tous les agents en activité, et même retraités, sont soumis à une **déontologie rigoureuse**, il serait souhaitable qu'il en soit de même pour le recrutement des auxiliaires.

A l'avenir la Direction sera plus vigilante sur les candidatures proposées.

Concernant le **pont naturel du 2 janvier 2015**, Mme RECOR a précisé qu'il serait à l'ordre du jour du prochain CTL du 18 novembre 2014, et que nous pouvons continuer à être optimiste.

Concernant la question de la CGT Finances Publiques 21 sur la date de mise en route du chauffage, la Direction précise que cela devrait se faire prochainement....